

Points importants / Organisation / Mode d'emploi inscriptions

Décharge d'assurance :

Les participants des 6 h de natation sont avertis de la difficulté de l'épreuve.

En aucun cas la responsabilité de l'association « Cercle du Marais » ne saurait être engagée en cas

Les Mineurs ne sont pas autorisés à participer sauf si ils bénéficient d'une autorisation parentale.

Equipement :

Il est obligatoire que chaque nageur apporte un maillot de bain, une paire de lunettes ainsi qu'une, voire plusieurs serviettes.

Le règlement de l'épreuve 6 h de natation interdit toute aide extérieure et matériel flottant ou propulsif.

Inscriptions :

Les inscriptions se feront à partir du samedi 9 Décembre à partir de 12h30 à l'accueil de la Piscine Nakkache au tarif de 5eur / personne.

Le briefing :

Au cours de ce briefing, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la course.

De plus, cela nous permettra de répondre à vos éventuelles questions.

Le briefing aura lieu avant les épreuves à 13h30 le samedi 9 décembre, au bord du bassin.

La Piscine Nakkache, 4-12 Rue Denoyez, 75020 Paris

Début des épreuves : 14h00 (départ)

Fin des épreuves : 20h00

Remise des diplômes : 20h30

Clôture des 6h de nage : Remerciements aux participants à 20h30

DEFI DES 6h DE NATATION 2017

Les différents défis

Plusieurs façons s'offrent à vous pour participer au défi des 6h00 de natation :

Le Défi Individuel :

Il s'agit d'effectuer la plus grande distance possible, sur une durée maximale de 6 heures. L'arrêt est autorisé.

Le comptage s'effectuera en longueurs à partir de 25 mètres minimum. Le résultat sera donné en mètre.

Le Défi par Equipe :

Sur le même principe, les membres de l'équipe devront nager séparément, une seule personne à la fois (type relais).

Chaque équipe peut être mixte et être composée au **maximum de 12 participants**.

Le résultat final additionnera les distances de chacun et sera donné en mètres.

Règlement des 6heures

Article 1

L'évènement aura lieu à la piscine Nakkache, 4-12 Rue Denoyez, 75020 Paris.

Tout participant se doit de respecter le règlement intérieur en vigueur dans l'Espace de la piscine.

Article 2

L'Association Cercle du Marais et la piscine Nakkache sont seuls arbitres de l'évènement et se réserve le droit de toute modification sans préavis.

Article 3

Le Cercle du Marais et la piscine Nakkache se réservent le droit d'annuler l'évènement pour des raisons de sécurité.

Article 4

Le Cercle du Marais et la piscine Nakkache se réservent le droit d'exclure tout participant à l'évènement, notamment si sa tenue est jugée incompatible avec le respect des règles de sécurité.

Article 5

Aucune personne non-inscrite ne pourra accéder aux lignes réservées à l'épreuve.

Article 6

Les 6 heures de natation sont ouvertes à toute personne pouvant nager un parcours de 25 m au minimum, sans limite d'âge et de temps, sans aide extérieure et sans matériel flottant ou propulsif.

Article 7

Il sera demandé, pour les mineurs, une autorisation parentale.

Article 8

Les différents membres d'une même équipe participant par équipe ne sont pas tenus à une présence simultanée dans le bassin ; les membres d'un même groupe devront donc nager séparément. Les équipes composées peuvent être mixtes.

Article 9

Tout manquement au règlement entraînera l'arrêt immédiat de l'équipe.

Article 10

La distance parcourue par chaque participant est comptabilisée pendant l'épreuve. Pour être prise en compte, la distance doit être accomplie d'une seule traite, la rentrée et la sortie de l'eau délimitant la performance.

Article 11

Le départ se fera dans l'eau, nageur après nageur par ligne, avec un départ différé de 2 secondes par ordre de couleur : Blanc, Rose, Noire, Jaune, vert, Gris, Bleu.

Article 12

5 lignes d'eau seront réservées pour l'évènement. Chaque ligne sera définie par des niveaux de nages (Séniors, Loisirs, Intermédiaires 1, Intermédiaires 2, confirmés).

Article 13

Le chef d'équipe est responsable du comptage des longueurs parcourues par son équipe avec l'aide d'un bénévole de l'organisation.

Le comptage peut être réalisé alternativement entre les membres de l'équipe qui ne nagent pas, et reporter sur les fiches d'équipe prévues à cet effet.

Article 14

Chaque équipe ou participant individuel sera définie par une couleur de bonnet (Blanc, Rose, Noire, Jaune, vert, Gris et Bleu).

Article 15

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Article 16

La sécurité dans la piscine sera assurée par des maîtres-nageurs sauveteurs.

Article 17

Une inscription ne sera prise en compte que si elle est complète, c'est à dire si elle comprend :

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée.
- L'autorisation parentale pour les mineurs.
- L'acceptation du règlement général.
- Participation : 5eur

Attention : Seulement 10 personnes par ligne d'eau.

Inscription fortement recommandée.

C'est la Fête de la piscine, personne n'est obligé de nager 6h !

Piscine Nakkache

6h de Natation / Par équipe ou Individuel

Nom de l'équipe

Niveau d'équipe: Loisir -Intermédiaire-Confirmé (entourez la mention souhaitée)

Fiche d'inscription		
NAGEUR(s)		
Nom(s):	Prénom(s)	Date de Naissance

-	-	
-	-	
-	-	
-	-	
-	-	
-	-	
Adresse Mail chef d'équipe:		
Téléphone:		
Règlement: Tout signataire du présent document déclare avoir pris connaissance du règlement de la course et s'engage à le respecter et être ouvert par leur assurance personnelle.		
Date et Signature:		